

RÈGLEMENT DU MARATHON D'ÉCRITURE AU MAROC

Article 1 – Présentation du concours

Le Marathon d'Écriture, intitulé "Au clair de ma plume", est un concours organisé en France et au Maroc, destiné aux écrivains amateurs. Il inclut deux catégories : adultes (18 ans et plus) et jeunes (14 ans à 17 ans)

L'événement consiste en la rédaction d'une nouvelle en une journée, soumise anonymement à un jury. Ce concours vise à encourager la créativité et à offrir une opportunité de reconnaissance aux talents émergents.

Article 2 – Conditions de participation

Le concours est ouvert à toute personne résidant au Maroc, n'ayant jamais publié d'ouvrage à compte d'éditeur. L'inscription est obligatoire et doit être effectuée avant la date limite indiquée par les organisateurs. En s'inscrivant, les candidats acceptent sans réserve le présent règlement.

Article 3 – Déroulement du marathon

Le concours se déroule sur une journée à une date fixée par les organisateurs. Trois thèmes seront révélés aux participants le jour du marathon. Chaque candidat devra en choisir un et rédiger une nouvelle respectant le thème choisi.

La forme d'expression est libre (récit, polar, humour, fiction, aventure, roman, historique, etc.). Les nouvelles doivent être rédigées en langue française et comporter un titre.

- Longueur : entre 20 000 et 30 000 caractères (environ 8 à 10 pages).
- Remise des textes : format numérique PDF.
- Matériel : les participants doivent apporter leur ordinateur ou prévenir les organisateurs lors de l'inscription en cas d'indisponibilité de matériel.
- Connexion Internet interdite.
- Pause repas : 1 heure prévue.
- Temps d'écriture : 8 heures maximum, de 9h à 18h.

Article 4 – Anonymat et soumission des textes

Afin de garantir l'impartialité du jury, chaque texte doit être soumis anonymement. Toute mention permettant d'identifier l'auteur entraînera son élimination immédiate. Un système de code d'identification sera mis en place pour assurer la confidentialité.

Article 5 – Jury et critères de sélection

Les nouvelles seront évaluées par un jury franco-marocain composé de professionnels du livre et de la littérature (auteurs, enseignants, éditeurs, journalistes). L'évaluation portera sur :

- L'originalité
- La narration
- Le respect du thème
- La cohérence
- L'impact émotionnel

La notation différenciera les catégories jeunes et adultes ainsi que le français langue maternelle (FLM) et le français langue étrangère (FLE).

Article 6 – Prix et récompenses

Quatre nouvelles seront récompensées :

- Catégorie Jeunes :
 - Premier prix en Français Langue Maternelle (FLM)
 - Premier prix en Français Langue Étrangère (FLE)
- Catégorie Adultes :
 - Premier prix en FLM
 - Premier prix en FLE

Les résultats seront annoncés à une date fixée par les organisateurs.

Article 7 – Propriété intellectuelle et droits des participants

Chaque participant reste propriétaire de son texte. Toutefois, en soumettant leur nouvelle, les auteurs autorisent les organisateurs à publier leur texte dans un recueil, sur le site officiel du concours ou tout autre support promotionnel, sans contrepartie financière. Toute autre utilisation fera l'objet d'un accord préalable avec l'auteur.

Article 8 – Cas de force majeure et annulation

Les organisateurs se réservent le droit de modifier, reporter ou annuler le concours en cas de force majeure ou d'événements indépendants de leur volonté.

Article 9 – Acceptation du règlement

La participation au Marathon d'Écriture implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Toute fraude ou tentative de fraude entraînera la disqualification immédiate du participant.